



Versez votre

Taxe !

Credit photo : fotolia



**BÂTIMENT CFA
BRETAGNE**

ASSOCIATION RÉGIONALE DES CFA DU BÂTIMENT DE BRETAGNE

33 Boulevard Solferino
35000 RENNES
09 64 46 47 64
batimentcfa.bretagne@ccca-btp.fr

BÂTIMENT CFA ILLE-ET-VILAINE

11 Rue des Glénan
ZA du pontay
35760 SAINT-GRÉGOIRE
02 99 23 61 00
cfabtp.rennes@ccca-btp.fr
Code UAI : 0351002Z

BÂTIMENT CFA FINISTÈRE

1 Rue François-Marie André
Moulin des Landes
29000 QUIMPER
02 98 95 97 26
cfabtp.quimper@ccca-btp.fr
Code UAI : 0291100N

BÂTIMENT CFA CÔTES D'ARMOR

Avenue du Chalutier Sans Pitié
BP 115
22191 PLÉRIN CEDEX
02 96 79 89 79
cfabtp.saint-brieuc@ccca-btp.fr
Code UAI : 0221588G

BÂTIMENT CFA MORBIHAN

12 Boulevard des Îles
BP 412
56010 VANNES CEDEX
02 97 63 43 09
cfabtp.vannes@ccca-btp.fr
Code UAI : 0561397P

MODALITÉ DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Bâtiment CFA Ile-et-Vilaine est habilité à percevoir :

- Le quota dans sa totalité.
- Le hors quota pour les entreprises ayant des apprentis dans le CFA du Bâtiment d'Ile-et-Vilaine pour compléter le coût de formation.

LE FLÉCHAGE DE VOTRE TAXE EST À RÉALISER SUR BÂTIMENT CFA ILLE-ET-VILAINE AVEC LE CODE ÉTABLISSEMENT UAI : 0351002Z.

SI VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE DU BÂTIMENT, AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU BÂTIMENT CFA ILLE-ET-VILAINE :

- Pour toutes informations, **Sylvie HAMANN**, Chargée des Relations Entreprises au CFA Bâtiment de Saint-Grégoire, est à votre disposition :
- **06 74 29 55 43**
- **sylvie.hamann@ccca-btp.fr**

→ Complétez le bulletin sur le site internet de la Caisse en vous rendant dans votre espace adhérent :



www.cibtp.fr/TA2018

SI VOUS N'ÊTES PAS UNE ENTREPRISE DU BÂTIMENT :

- Affectez votre Taxe d'Apprentissage à Bâtiment CFA Ile-et-Vilaine par votre organisme collecteur ou par Constructys.



Lien utile : www.constructys.fr/taxe-apprentissage



**BÂTIMENT CFA
ILLE-ET-VILAINE**

LE RESEAU DE L'APPRENTISSAGE BTP

Et si investir pour **votre avenir**,
c'était d'abord investir **pour le leur !**



OUVREZ-LEUR LA VOIE !

Versez votre taxe
d'apprentissage 2018
au CFA du Bâtiment de Saint-Grégoire

.....
CHOISISSEZ LA VOIE ROYALE !
.....



Arnaud LAUNAY,
Directeur du Bâtiment
CFA Ille-et-Vilaine

Créé en 1966 à Rennes, Bâtiment CFA Ille-et-Vilaine, aujourd'hui situé à Saint-Grégoire, a formé près de 10 000 professionnels dont un grand nombre sont aujourd'hui chefs d'entreprises ou ont pris des responsabilités dans des équipes.

Nos formations n'ont cessé d'évoluer tant au niveau des qualifications que des métiers avec près de 3 000 jeunes formés en Bretagne sur notamment des niveaux Bac/BTS et des diplômes de durées réduites répondant aux besoins de publics de plus en plus hétérogènes.

Votre taxe d'apprentissage permet d'investir directement dans la formation de près de 600 apprenants chaque année pour que, demain, ils puissent relever les défis des nouveaux modes de construction, de performance énergétique et de transition numérique.

Notre avenir se prépare aujourd'hui. Co-construisons les compétences clés de demain !

NOS 3 PÔLES :



ENVELOPPE



**FLUIDES
ÉLECTRICITÉ**



FINITION

L'ALTERNANCE BRETONNE EN CHIFFRES CLÉS



2 400
APPRENTIS
ET STAGIAIRES
en formation de
niveau CAP au BTS



PLUS DE
3 000
ENTREPRISES
PARTENAIRES



42
FORMATIONS
du CAP/BAC Pro au
BAC+2



87 %
DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS
(tous niveaux
confondus)

LE BÂTIMENT BRETON EN CHIFFRES CLÉS



20 000
ENTREPRISES



7 Md€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



55 000
SALARIÉS



8 %
DU PIB BRETON



**AIDEZ- NOUS EN
CONTRIBUANT À LA
RÉALISATION DE NOS
PROJETS !**

LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Elle constitue une ressource indispensable au fonctionnement de nos CFA.

Elle nous aide à proposer des programmes de formation de qualité, à financer de nouveaux équipements et à recruter du personnel encadrant.

Constructys, OPCA de la Construction, est le seul collecteur habilité pour la branche du BTP.



NOS PROJETS POUR 2018 !

En nous versant votre taxe d'apprentissage en 2018, vous permettez :

- 1 de développer l'usage de la visionneuse et l'exploitation de la maquette numérique,
- 2 de soutenir l'ouverture de nouvelles formations : le BTS Enveloppe du bâtiment et la MC Technicien en Energies Renouvelables,
- 3 d'acquérir des équipements de sécurité,
- 4 d'investir dans la formation de nos équipes pour favoriser le mode collaboratif afin de co-construire le savoir,
- 5 d'investir dans la transition numérique du bâtiment pour préparer vos collaborateurs avec notamment l'usage de la réalité virtuelle dans nos formations.

La sécurité est l'affaire de tous, c'est pourquoi Bâtiment CFA Bretagne, en partenariat avec l'OPPBTB, a mis en place un module spécifique, à destination des maîtres d'apprentissage, sur le thème de la sécurité au travail.